



La finance solidaire

L'aventure de la SIDI

S'engager, apprendre, réussir ensemble

APPROCHES COOPERATIVES N°9

Février 2021

“La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.” Kofi Annan

<https://approchescooperatives.com>

TABLE DES MATIERES

Une urgence pour l’insertion économique des pauvres	3
Solidarité internationale pour le Développement et l’Investissement	5
S’y retrouver dans l’épargne solidaire	14
Les enjeux du partenariat	19
Cafeperu	24
Finance communautaire au Guatemala	28
Mécanos et vieilles bagnoles	32
Laurence Kwark, secrétaire générale du GSEF	41



Approches Coopératives : revue trimestrielle, 4 publications par an.

Directeur de la publication : Dominique BENARD, approchescooperatives@gmail.com

Comité éditorial : Hector CARRER, Lawrence CHILDS, Roland DAVAL, Biorn MAYBURY-LEWIS, Eduardo MISSONI, Philippe MISSOTTE, Michel SEYRAT., Dominique SOLAZZI, Dante MONFERRER, Pablo Romagnoli, Jorge SALAS

Abonnement : <https://approchescooperatives.com/fr/categories/francais/abonnement-annuel>

EDITORIAL

Une urgence pour l'insertion économique des pauvres

Dominique Bénard

Dans l'opinion publique, le monde de la finance n'a pas toujours bonne presse, surtout depuis la crise des subprimes¹ de l'été 2007 qui a entraîné une crise économique mondiale jusqu'en 2012.

Les errements de la finance spéculative, qui peuvent être évités par une régulation forte, ne doivent pas faire oublier que les services financiers sont indispensables au fonctionnement de l'économie. D'ailleurs nombre de grandes banques françaises comme le Crédit agricole, le Crédit mutuel, ont été créées dans une démarche coopérative pour fournir des services financiers de proximité à des groupes sociaux qui en étaient exclus.

Dans les pays les plus pauvres du monde, une crise financière existe à longueur de temps : une grande partie de la population est exclue de tout service financier : *"De même que la population pauvre a des besoins d'éducation, des besoins de santé, des besoins communautaires, elle a besoin de services financiers adaptés à sa situation"*, déclare Dominique Lesaffre, directeur général de la SIDI.

Pour mener à bien des activités génératrices de revenu et tenter de sortir de la pauvreté, les gens ont besoin de services financiers de proximité couvrant trois domaines essentiels. D'abord le crédit : crédit d'équipement pour lancer un commerce ou un atelier, crédit de fonds de roulement pour soutenir une campagne commerciale. Puis l'épargne qui permet aux

¹ La crise des subprimes est une crise financière qui a concerné le secteur de l'immobilier et qui a touché l'économie mondiale à partir de 2007. De nombreux ménages américains furent séduits par ces crédits à long terme qui leur permettaient d'accéder à un logement assez aisément. Les agences de notation ont fini par attribuer la meilleure note ("AAA") à ces crédits ce qui a incité de nombreuses banques et investisseurs à vendre ces créances créant un engouement pour ces titres d'apparence très rentables. Néanmoins, lorsque les ménages, ne pouvant plus faire face aux taux d'intérêts variables, n'ont pas pu rembourser leurs crédits, c'est tout le système qui s'est effondré provoquant la chute des titres.

plus pauvres de s'entraider et d'investir utilement pour la communauté. Enfin l'assurance qui permet aux personnes de bénéficier d'un minimum de prise en charge en cas de difficultés imprévues : assurance-vie, assurance agricole, etc.

Coupés de tout service financier de proximité, les pauvres sont condamnés à la pauvreté.

Ce numéro d'*Approches Coopératives* s'appuie sur l'expérience d'une organisation de solidarité internationale sans doute unique en France et même en Europe : la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) pour analyser des espaces de solidarité et de coopération encore souvent méconnus : l'épargne et la finance solidaires.

L'approche coopérative est consubstantielle à l'action de la SIDI puisque pour opérer elle a su créer une chaîne de solidarité qui relie des épargnants du Nord apportant leur épargne dans un fonds de placement, avec des institutions de microfinance qui soutiennent dans les pays du Sud des personnes exclues du système bancaire.

Dans les pages qui suivent vous pourrez découvrir l'aventure collective de la SIDI. Vous pourrez déchiffrer les arcanes de l'épargne solidaire et apprendre comment en plaçant votre argent intelligemment

vous pouvez défendre les valeurs qui vous tiennent à coeur. Le dossier méthodologique vous expliquera comment la SIDI patiemment, étape après étape, construit les conditions d'un partenariat équitable avec les organisations du Sud. Puis vous pourrez lire le récit du sauvetage de Cafeperu une entreprise sociale qui soutient 3200 petits cultivateurs de café au Pérou. Vous irez ensuite au Guatemala découvrir une initiative de GRACE Cares pour soutenir les organisations communautaires Mayas dans la création de solutions de finance solidaire. C'est un article que nous a proposé notre édition anglophone "Cooperative Approaches". Puis vous lirez un nouvel épisode des fameux Solexos de Michel Seyrat engagés cette fois dans la création d'un "garage solidaire". Enfin, vous rencontrerez Madame Laurence Kwark, la dynamique Secrétaire Générale du GSEF, le Forum Mondial de l'Economie Sociale.

Bonne lecture !

UNE AVENTURE COLLECTIVE

Solidarité internationale pour le Développement et l'Investissement



La SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est une entreprise solidaire d'utilité sociale. Créée en 1983, par le CCFD-Terre Solidaire, elle a pour mission de contribuer à la promotion d'une économie plus inclusive, qui donne sa chance aux populations

défavorisées, dans les pays du Sud et de l'Est.

La SIDI cherche à favoriser l'inclusion financière, c'est-à-dire faire de la finance un outil au service des populations vulnérables. Comment ? En participant à la consolidation d'acteurs locaux de développement économique tels que :

- les institutions de financement de proximité offrant des services financiers adaptés à des populations exclues des circuits bancaires traditionnels, notamment en milieu rural ;
- les organisations sociales visant à sécuriser et augmenter le revenu des petits producteurs, paysans ou artisans ;
- les structures d'appui à la finance communautaire.

Dominique Lesaffre, Directeur Général de la SIDI répond à nos questions.

Economiste de l'Université de Vienne (Autriche) & MBA (ESSCA Angers), Dominique Lesaffre a 38 ans d'expérience dans la conception, le développement, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de systèmes de financement pour le développement. Il a travaillé dans des organisations européennes de solidarité et d'investissement social : Chef du Département Afrique du CCFD², dans les années 1980. Directeur Exécutif de RAFAD/FIG³, Genève dans les années 1990, y depuis 2001 à la SIDI où il a été chargé des investissements solidaires de la SIDI sur des zones aussi variées que l'Amérique Latine, le Sahel, la Palestine illégalement occupée, l'Afrique australe ainsi que des relations avec les réseaux continentaux de finances solidaires.

Bonjour Dominique, merci de nous recevoir. Comment décrire l'action de la SIDI ?

La SIDI est une construction solidaire originale sans autre équivalent en Europe. Pour quelles raisons ? D'autres



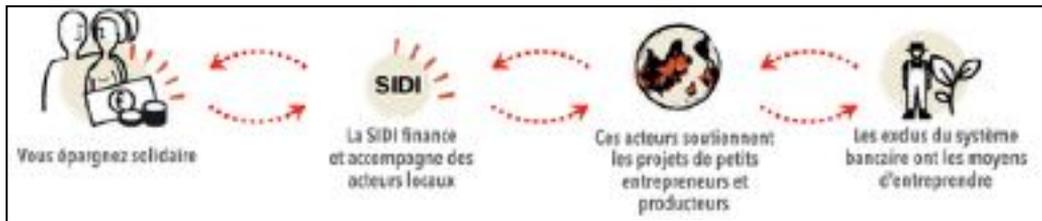
investissent aussi dans la microfinance, mais la SIDI crée une chaîne de solidarité financière. En France, la SIDI est la référence française en tant qu'investisseur solidaire dans les pays du Sud organisé à base sociétale. Elle s'adresse, en effet, à l'opinion publique, ici au Nord, pour mobiliser des ressources qu'elle investit de manière solidaire auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaires du Sud.

Comment définir le terme "investissement solidaire" ?

Aujourd'hui, ce sont deux mille actionnaires citoyens, personnes civiles, et une centaine d'institutions, françaises et européennes, qui investissent à la SIDI. Le mot "solidarité" est un mot valise qui veut tout dire si on ne le définit pas. Notre acception de ce mot, c'est quoi ? Les actionnaires acceptent de ne pas avoir de rendement sur leur investissement à la

² Depuis sa création en 1961, le CCFD-Terre solidaire mobilise la solidarité en France pour lutter contre la faim dans le monde. L'association se donne aujourd'hui pour mission de soutenir des projets de développement humain dans les pays en développement du Sud et de l'Est ; de sensibiliser l'opinion publique à la situation des pays pauvres par l'éducation au développement ; d'obtenir des règles internationales plus justes en menant des actions de plaidoyer (ou travail d'influence) auprès des décideurs politiques et économiques.

³ RAFAD est une fondation privée internationale basée à Genève (Suisse) créée en 1985. Son rôle est de conseiller, d'encadrer et d'appuyer des organisations locales des pays du sud soutenant les micro et petites entreprises afin qu'elles puissent consolider leurs processus de pérennisation.



La chaîne de solidarité de la SIDI

SIDI parce que la valeur de ce rendement est utilisée pour des missions d'accompagnement. Voilà une première dimension de la solidarité.

Les actionnaires restent détenteurs de leur capital, ils peuvent se retirer en valeur nominale quand ils le décident, mais il n'y a pas de rendement financier. Par contre, il y a un très grand rendement social, avéré, par l'engagement à moyen et long terme de la SIDI auprès de ses organisations partenaires et c'est la deuxième dimension de solidarité.

Comment la SIDI intervient-elle ?

S'inscrivant dans une perspective de développement participatif, l'approche de la SIDI est une approche "par la demande". Je le souligne parce que la plupart des institutions financières, y compris sociales, ont une approche par l'offre. Cela veut dire qu'avant de s'engager, la SIDI étudie les demandes - et pas les besoins - les demandes exprimées par les organisations, à partir de leur propre agenda, non dicté par l'extérieur.

A partir de cette analyse de la demande, surgissent deux champs complémentaires interactifs, l'un autour des services financiers, l'autre autour de l'accompagnement.

Dans le domaine des services financiers, la SIDI intervient suivant trois modalités : le capital-investissement, le prêt (en général à moyen terme), ou la garantie.

- *La prise de participation en capital, c'est notre métier fondamental.* La SIDI devient co-actionnaire minoritaire des organisations qu'elle soutient. Cela veut dire qu'elle participe à la vie de ces organisations dans une dynamique qui s'apparente à celle des coopératives. Elle prend un risque !

La SIDI est le seul investisseur privé à caractère solidaire à investir dans des entreprises en Palestine, en Haïti ou au Burundi ! Avec le temps l'action d'investissement et d'accompagnement génère des belles entités qui deviennent efficaces d'un point de vue institutionnel, social et financier. A ce moment-là, la SIDI reçoit son retour sur investissement.



Mais c'est une affaire de durée. Avant qu'il y ait un retour sur investissement, cela prend beaucoup de temps.

L'horizon d'investissement de la SIDI, en général, c'est entre 10 et 15 ans.

- Dans certains cas, par exemple pour le financement des campagnes commerciales dans le cadre du commerce équitable, l'entité a besoin d'un fonds de roulement et non pas d'un apport en capital. Dans d'autre cas, la réglementation du pays ne permet pas d'investir en capital, par exemple au Maroc où la microfinance doit rester dans le champ associatif. Alors, la SIDI investit en *prêts accessibles aux associations* pour ne pas renchérir leurs coûts financiers. Le prêt n'est pas gratuit, mais les conditions offertes sont tout à fait raisonnables. D'autant qu'une partie significative du prêt est en monnaie locale. Ce qui veut dire que seule la SIDI supporte le risque de change.
- La troisième modalité c'est la *garantie*. La banque de la SIDI émet une garantie de couverture de défaut auprès d'une banque locale qui sur la base de ce titre, octroie un prêt à l'organisation

locale. S'il y a défaut de paiement, c'est la SIDI qui rembourse le prêt. Cela se passe dans certains pays, par exemple l'Ethiopie, où la réglementation ne permet pas le rapatriement des capitaux, rendant tout investissement ou prêt impossible. La SIDI propose donc un éventail de produits financiers qui permet de répondre, de manière adaptée, à la demande.

Le deuxième champ d'action, c'est l'accompagnement, c'est-à-dire la fourniture de services non financiers.

L'accompagnement porte sur des demandes exprimées concernant la structuration, la consolidation et la pérennisation des organisations et ça se décline en une série de services : du conseil, du coaching, depuis l'appui à la définition des produits financiers jusqu'à la gestion, y compris comptable, la définition de stratégies, etc.

L'accompagnement va souvent avec l'investissement. En effet, quand la SIDI investit, on demande - sans l'exiger - de siéger dans la gouvernance de l'organisation parce qu'à partir du moment où on investit en capital dans une organisation, on devient en fait co-

propriétaires. Le destin de la SIDI est lié avec celui de l'organisation bénéficiaire. Certes, il y a là une dimension de sécurité, parce qu'en étant présent on peut voir où va l'argent, mais si on est obsédé par cette question, on n'est plus dans une relation de partenariat. A partir du moment où on choisit d'accompagner des gens, c'est qu'on leur fait confiance. Il s'agit plutôt de partager une communauté de destin.

Le deuxième type de service c'est le conseil pour répondre aux différents besoins du partenaire : un besoin stratégique, un besoin d'affaires. Par exemple, il faut que la structure, surtout si c'est un prêteur solidaire, ait des produits financiers d'épargne et de crédit adaptés aux besoins de la population ciblée. Quand on fait un prêt, il faut vraiment bien le dimensionner. Ensuite, il y a toute la partie management, et toute la partie gestion, pour s'assurer que la structure dispose de bons outils de gestion.

Toutefois, la SIDI n'intervient pas dans la gestion courante. Surtout pas ! le risque serait alors de retirer au partenaire sa responsabilité. Il est nécessaire, en revanche, de veiller à ce que des équipes compétentes se mettent en place. Une structure dont les effets sociaux sont très importants pour la population, doit nécessairement être gérée par des gens compétents.



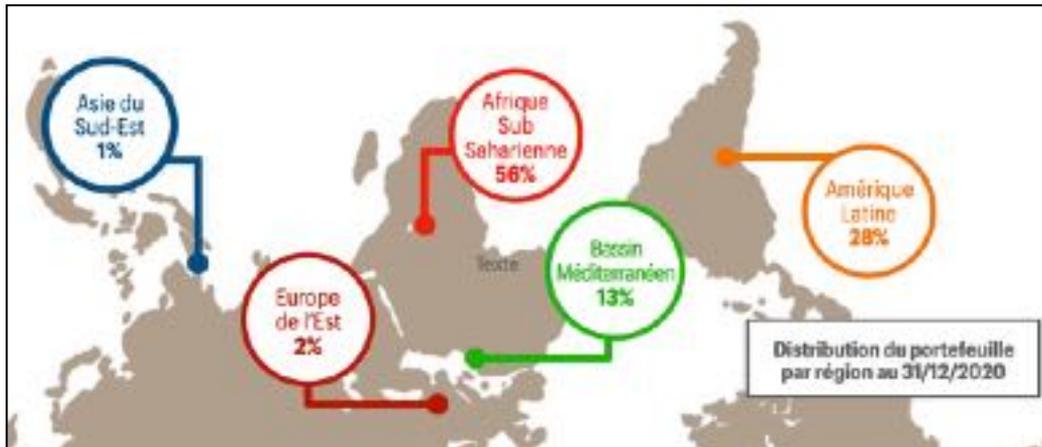
Quelles sont les organisations que la SIDI cible en priorité ?

On peut les classer en deux familles :

- Premièrement *les institutions de financement de proximité*, on entend par ce terme des institutions de microfinance, les institutions de financement communautaire qui parfois deviennent des banques sociales grâce à notre soutien. La SIDI s'est ainsi spécialisée dans la transformation institutionnelle, dans la consolidation en particulier pour la mobilisation de l'épargne.
- Le deuxième groupe, ce sont *les producteurs organisés*, le plus souvent en coopératives, les organisations de producteurs ou les entreprises créées par ces organisations.

Et quel est votre champ géographique ?

Pour faire ce double métier - investissement et accompagnement - il faut disposer de moyens importants. Du coup, on ne peut pas trop s'éparpiller.



D'autant qu'il faut bien connaître les milieux dans lesquels on intervient.

La priorité, sans être exclusive, c'est l'Afrique sub-saharienne où il y a aujourd'hui des besoins considérables. Le continent africain est en effervescence. Notre mission c'est de donner de la substance entrepreneuriale au développement social pour générer des autonomies. Il s'agit de toute l'Afrique. La SIDI est très bien positionnée non seulement en Afrique de l'Ouest mais aussi en Afrique anglophone, en Afrique de l'Est, en Afrique australe.

Ensuite il y a l'Amérique latine, pour des raisons historiques, parce que c'est en grande partie là que la microfinance a émergé. Donc la SIDI a des positions très intéressantes auprès d'organisations sérieuses à fort impact social dans les pays andins et en Amérique centrale.

Enfin, l'autre région importante, c'est tout le pourtour méditerranéen : le Maroc, la

Tunisie, le Liban, la Palestine illégalement occupée. Excepté l'Égypte où le système légal est très complexe et ne permet pas de rapatrier les investissements. Nous ne sommes pas des donateurs mais des investisseurs. A un moment ou à un autre, nous devons "récupérer nos billes" pour pouvoir réinvestir ailleurs.

En Asie, la SIDI était présente dans l'ex-Indochine, au Vietnam, Cambodge, Laos... Elle a conservé quelques investissements au Laos. Au Cambodge, tout a été vendu. Mais la SIDI a contribué à l'émergence de deux organisations de micro finance qui ont aujourd'hui une place au soleil très importante.

Quelles sont vos limites ?

La SIDI a réussi jusqu'à maintenant à générer une bonne adéquation entre ses ressources et ses engagements. Parfois certains volumes importants dépassent ses capacités. Je pense à des grosses entreprises solidaires de cacao en Côte

d'Ivoire, qui traitent des volumes considérables ; on ne peut pas suivre. Donc c'est vrai qu'il peut y avoir un problème de ressources. Mais la limite la plus importante c'est la sécurisation des risques. Par exemple on travaille avec des maraîchers au Niger. Ce sont des maraîchers organisés en fédération qui font du maraîchage de proximité dans les faubourgs de Niamey. On fait plusieurs campagnes avec eux. La première année, on envoie de l'argent, ils remboursent. La deuxième année, ils redemandent de l'argent, on en envoie un peu plus, et puis encore un peu plus les années suivantes... Et puis tout à coup, il y a un gros pépin : soit les semences pourrissent pour différentes raisons faute d'un bon stockage, soit c'est un problème de gestion, soit il y a une invasion de criquets... bref, ce que l'on appelle les risques co-variants. Et bien qui va couvrir cela in fine ? Le producteur ? La fédération de producteurs ? Le prêteur ? C'est un sujet très difficile parce qu'il y a un risque de fragilisation. Si, en tant que financier solidaire, la SIDI accumule une série de "bouillons", elle perd tout. On ne peut pas s'assurer parce que les assurances sont très chères et offrent des couvertures limitées.

Ce qui est difficile, c'est d'amener les investisseurs, les actionnaires ou les partenaires à considérer que la mission d'intérêt publique de la SIDI est telle que

cela nécessite une couverture raisonnable des risques pris. Il ne s'agit pas d'obtenir le droit de faire des erreurs. Nous sommes obligés à une instruction responsable des engagements que nous prenons. Il s'agit, par exemple, des risques naturels. Dans une perspective de soutien au bien commun, il faudrait que ce type de risques soit couvert, mais pour l'instant les ressources nécessaires n'existent pas.

Sur le plan international, existe-t-il d'autres organisations similaires à la SIDI ?

Au niveau européen, il y a un paysage assez fourni d'organismes de financement solidaire du même type que la SIDI, mais seule la SIDI articule investissement et accompagnement. La SIDI appartient de nombreux réseaux ou coalitions comme la Fédération des Banques Ethiques et Alternatives ou encore *"l'Association Internationale des investisseurs dans l'économie sociale"*. On procède fréquemment à des cofinancements.

Quelles compétences recrutez-vous ?

Les personnes que la SIDI recrute présentent une combinaison subtile de savoir-être et de savoir-faire. Le savoir-être, surtout dans une démarche d'accompagnateur, a autant d'importance que le savoir-faire, en particulier du fait de la nécessité de communiquer dans une dimension interculturelle. On recherche souvent des "moutons à cinq pattes",

c'est-à-dire des gens qui ont à la fois de l'expérience, du savoir-être, du savoir-faire, de la vision, de l'intelligence humaine et des capacités managériales... connues et reconnues par leur qualification universitaire et leur expérience. Les compétences attendues portent à la fois sur l'institutionnel, le social, le financier mais aussi désormais sur la transition écologique...

La SIDI emploie donc des "*chargés de partenariat*", qui se situent en interface entre l'organisation bénéficiaire et la SIDI. Ils sont chargés d'étudier les divers types de demande, de les instruire, et une fois que l'instruction est faite et la décision prise, de suivre les financements qui ont été octroyés et parfois de siéger dans le conseil d'administration de l'organisation bénéficiaire au titre de la SIDI. Le chargé de partenariat traite non seulement les aspects purement financiers mais également les demandes d'accompagnement, c'est-à-dire les services à rendre. Cela ne veut pas forcément dire que c'est lui, ou elle, qui rend tous les services mais sa fonction est de s'assurer que ces services sont rendus.

A cet effet, on dispose d'un vivier de consultants. Certains sont des retraités, de la banque en général, qui mettent à disposition leur temps. Ce sont des gens très motivés humainement, qui ont fait souvent une brillante carrière, qui ont

encore du temps et un peu de verdeur. Ils touchent souvent une bonne retraite et donc ils ne demandent pas à être payés. Ils sont défrayés évidemment. On prend en charge leurs frais de voyage et de séjour et leurs assurances. Et parfois, certains services particuliers justifient l'appel à des consultants rémunérés.

La SIDI n'a pas de bureaux dans les territoires servis parce qu'ouvrir des bureaux cela génère des charges fixes qui nécessitent de générer un volume d'activités très important. On considère que d'un point de vue presque politique, institutionnel en tout cas, les représentants de la SIDI dans les pays sont les organisations partenaires dans lesquelles elle investit. C'est à travers elles que la SIDI existe dans le pays. Donc les chargés de partenariat sont basés au siège de la SIDI et bien sûr se déplacent suivant les besoins dans les divers pays d'intervention.

Quelle est votre principale différence avec un organisme financier ordinaire ?

Il y a d'abord l'objet ! L'objet de l'investissement doit servir un intérêt collectif et la sortie de la pauvreté. C'est le qu'on donne à l'argent. C'est une marchandise comme une autre, ce n'est pas un vecteur sale, s'il est bien utilisé.

L'autre différence c'est l'importance accordée au facteur temps. On n'intervient pas à court terme. On affirme

que le facteur temps est important pour permettre aux ressources mises à disposition de porter tout leur fruit. Donc en général, la SIDI investit sur 7 à 15 ans, le plus souvent autour de 12-15 ans ce qui n'est pas habituel dans le monde de l'investissement et des prêts. Enfin, je ne vais pas revenir sur la dimension de l'accompagnement que j'ai déjà expliquée. Voilà ce qui nous distingue des organismes financiers ordinaires et qui fonde notre mission.



Coopérative caféière au Rwanda

DECHIFFRAGE

S'y retrouver dans l'épargne solidaire



Les consommateurs qui donnent la priorité aux produits bio, aux circuits commerciaux courts ou la mobilité douce (transports en commun, covoiturage, bicyclette) sont conscients qu'ils peuvent ainsi collectivement faire pression sur le marché et favoriser les entreprises attentives à la sécurité alimentaire, à transition écologique ou au commerce équitable. Mais peu de gens encore sont conscients qu'ils peuvent en faire autant avec leur argent. *"Gérer son argent, c'est comme faire attention à ce qu'on mange et c'est comme un bulletin de vote. On peut faire une marche pour le climat mais cela n'est pas cohérent si en même temps son argent finance une centrale nucléaire, une centrale à charbon ou de l'armement"*, souligne Léo Miranda, le directeur marketing de La Nef⁴.

Qu'est-ce que l'épargne solidaire ?

A côté de l'épargne "classique", l'épargne qui peut être qualifiée de solidaire prend de plus en plus d'ampleur. L'épargnant "classique" place ses économies en banque sans prêter attention à la manière dont son argent est géré par les établissements financiers. Ses économies financent peut-être l'extraction des énergies fossiles, alors que lui-même milite pour la transition écologique. Au contraire, avec l'épargne solidaire, l'épargnant ne fait pas que placer son argent, il choisit de soutenir des projets à forte utilité sociale ou environnementale.

Dans le financement solidaire, on accorde aussi une dimension éthique aux placements. L'épargne solidaire n'a pas pour but premier d'enrichir l'épargnant mais de donner une utilité sociale à son placement. Elle permet un équilibre entre rentabilité et utilité et surtout donne à

⁴ La Nef est une coopérative financière qui offre des solutions d'épargne et de crédit orientées vers des projets ayant une utilité sociale, écologique et/ou culturelle [<https://www.lanef.com>].

Le label finansol

Le label Finansol a été créé en 1997 pour distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public. Attribué par un comité d'experts indépendant issus de la société civile, le label Finansol repose depuis sa création sur des critères de solidarité et de transparence.

- *La transparence* : l'organisme gestionnaire de l'épargne doit informer le client du caractère solidaire de l'épargne au moment de la souscription et l'informer régulièrement (au moins une fois par an) de l'utilisation des fonds placés.
- *La solidarité* : pour être reconnu en tant que produit solidaire, l'encours de l'épargne doit être investi de 5 à 10 % dans une activité solidaire. Autre option, 25 % du revenu ou de la performance de l'épargne doit être versé sous forme de dons à des organismes solidaires choisis par l'investisseur.



l'épargnant la possibilité de rester maître de l'objet de ses placements. La responsabilité sociale

La responsabilité sociale est l'autre valeur cardinale de la finance solidaire. L'idée de responsabilité sociale est associée à une notion d'éthique, qui formalise des valeurs, des normes, des repères au travail, liés au développement durable. En d'autres termes, cela signifie que toute organisation économique doit prendre en compte l'impact à la fois économique, social et environnemental de ses activités pour les rendre compatibles avec le développement durable. C'est pourquoi la SIDI, par exemple, s'est donné comme axe essentiel de travail la transition écologique et sociale (TES).

C'est dans cette perspective que le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) a récemment adopté un avis proposant de doper le financement de la transition écologique par l'épargne solidaire.

"Le financement de la transition écologique ne se fera pas par une finance verte utilisant des paradis fiscaux ! Il faut faire en sorte de flécher les investissements et l'épargne des Français dans des produits verts ET socialement responsables. Cela passe par une combinaison d'actions incitatives et réglementaires au niveau français et européen", assure Guillaume Duval, journaliste à Alternatives économiques et co-auteur de l'avis.

Le CESE souhaite par exemple que les pouvoirs publics étudient un système graduant les avantages fiscaux accordés à l'épargne des ménages en fonction de la destination de celle-ci. Concrètement l'idée

est de baisser la fiscalité sur les produits labellisés finance verte ou solidaire.

Principal produit visé : l'assurance-vie, le produit d'épargne préféré des Français.

Dans le monde de demain, la finance solidaire contribuera à infléchir notre modèle économique en fonction d'exigences sociales et environnementales, renforcées par cette crise, et d'impératifs de solidarité.

Informer les épargnants

Pour cela, il faut néanmoins davantage informer les épargnants. *"Si la grande majorité de nos concitoyens partagent l'impératif d'aller vers une économie durable, force est de constater que l'information financière qui leur est communiquée à ce jour ne leur permet pas encore un fléchage éclairé de leur épargne"*, déplore le CESE, qui propose de rendre obligatoire une notation ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) de l'ensemble des fonds d'épargne soutenus par les pouvoirs publics et de proposer systématiquement aux épargnants les supports d'investissement ayant fait l'objet de cette notation.

Comment devenir un épargnant solidaire ?

En France, les personnes qui veulent devenir épargnants solidaires ont à leur disposition une large gamme d'outils.

L'investissement solidaire

On parle "d'investissement solidaire" ou de placement solidaire lorsque l'épargne est investie pour tout ou partie (5% à 10% selon le label Finansol) dans des projets d'utilité sociale avérée : finance solidaire, insertion socio-économique, autres projets solidaires.

- Via un contrat d'assurance-vie en unités de compte (UC), un plan d'épargne en actions (PEA), un compte-titres ou encore l'épargne salariale (PEE, PERCO), les placements solidaires investissent 10% de leur encours dans les actions de sociétés non cotées, support traditionnel de l'économie solidaire.
- Les fonds "90/10", par exemple, sont investis pour 90% en Investissements Socialement Responsables (fonds appartenant à la finance éthique) et pour 10% dans des entreprises non cotées à forte utilité sociale (acteurs de la finance solidaire). Par exemple, les fonds communs de placement d'entreprises solidaires (PEE, PERCO,...) sont tous des fonds "90/10". On les retrouve également dans les produits d'épargne d'investissement solidaires proposés par des établissements bancaires.



Les Institutions de Microfinance apportent aux plus pauvres des services financiers de proximité

L'épargne salariale

Depuis le 17 février 2001, la Loi Fabius impose à toutes les entreprises ayant mis en place un PERCO (Plan d'Épargne Retraite Collectif) de proposer un fonds solidaire parmi l'ensemble des fonds sélectionnés. Ce fonds solidaire est appelé FCPE pour Fond Commun de Placement d'Entreprises Solidaires et fonctionne comme un fonds classique auquel on ajoute une plus-value solidaire distribuée à des entreprises solidaires. En 2008, la loi étend cette obligation au PEE (Plan Épargne Entreprise).

L'actionnariat solidaire

Les particuliers ont également la possibilité, tout simplement, d'investir directement en actions dans des entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS), comme la SIDI.

L'actionnariat solidaire permet en effet à l'épargnant d'investir directement son argent dans des projets à vocation sociale ou environnementale via des financeurs solidaires spécialisés. Deux types de placement peuvent être souscrits ; les actions non cotées et les comptes à terme. Le premier type de placement offre la possibilité à l'investisseur d'acquérir des parts dans le capital d'un organisme solidaire. Il en devient ainsi associé (actionnaire ou sociétaire selon la structure juridique de l'organisme) et peut participer directement à la gestion et à l'orientation des fonds. Ici, le risque peut être assez important et les capitaux sont généralement investis pour 5 années minimum car ces investissements procurent un avantage fiscal. De leur côté, les comptes d'épargne à terme permettent aux organismes solidaires de disposer de ressources pendant une durée limitée. En effet, l'argent peut y

être immobilisé au minimum pendant douze à vingt-cinq mois, avec un taux de rémunération qui dépend de cette durée d'immobilisation.

L'épargne salariale reste de loin le premier canal de l'épargne solidaire : près de 62% des montants, avec un encours d'environ 9,7 milliards d'euros. Les FCPES (fonds communs de placement d'entreprise solidaire, des fonds solidaires réservés aux salariés des entreprises) ont augmenté de 22%, soit sept points de plus que l'ensemble des FCPE.

L'épargne de partage

L'épargne de partage, aussi appelée "produit de partage", consiste, pour un épargnant, à faire don de tout ou partie des revenus de son placement à une œuvre d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, culturel ou environnemental.

Qu'il s'agisse de livrets d'épargne, de fonds communs de placement (FCP) ou encore d'assurance-vie, les produits de partage prévoient la rétrocession d'un minimum de 25% des intérêts dégagés (ou des dividendes encaissés) à des

associations engagées dans une action humanitaire, sociale ou environnementale.

L'épargne de partage est apparue en France dès 1983 avec la création, par le Crédit Coopératif, d'un Fonds commun de placement "Faim et développement" (utilisé par la SIDI). Le principe de ce placement, toujours existant, est de verser une partie (50 ou 75%) des bénéfices réalisés dans ce fonds au Comité catholique contre la faim et pour le développement. Les fonds sont ensuite utilisés pour financer le développement des pays du Sud et lutter contre la faim dans le monde. En 2017, les dons issus de l'épargne de partage ont représenté 4,6 millions d'euros.

Pour en savoir plus : La finance pour tous⁵



⁵ Le site [lafinancepourtous.com](http://www.lafinancepourtous.com) est édité par l'Institut pour l'Éducation Financière du Public (IEFP), association d'intérêt général, éligible au mécénat et agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale. L'IEFP a été créé pour aider chacun à acquérir les bases de connaissances nécessaires pour :

- Se sentir plus à l'aise avec les questions financières.
- Comprendre les enjeux économiques du monde dans lequel nous vivons.
- Prendre en toute connaissance de cause les décisions qui nous concernent.

[<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-et-societe/finance-durable/finance-solidaire/>]

DOSSIER METHODOLOGIQUE

Les enjeux du partenariat

Comment la SIDI crée les conditions d'un partenariat équitable

Le partenariat est un aspect essentiel de la finance solidaire. On parle de partenariat pour caractériser la relation entre deux acteurs libres, égaux et durablement engagés à coopérer entre eux.

”Le partenariat, dit Dominique Lesaffre, le Directeur général de la SIDI, c’est la rencontre entre au moins deux personnes ou deux entités qui se reconnaissent mutuellement pour faire un bout de chemin ensemble sur un objectif commun. Cette relation implique une forme de confiance. Il ne s’agit pas d’ajouter des éléments de dimension humaine à un contrat financier, il s’agit du respect des personnes, du respect des organisations, du respect des engagements”

Les politiques et cadres méthodologiques de la SIDI

La SIDI a développé des structures et des méthodes visant à établir le partenariat sur des bases véritablement équitables

Un personnel formé

L’équipe de la SIDI dédiée aux opérations est composée de Chargés de Partenariat (CP) qui effectuent des missions dans les pays d’intervention pour identifier les organisations partenaires ou les rencontrer suite à une sollicitation, structurer le partenariat financier et technique, accompagner les organisations partenaires dans leur développement et suivre la relation dans la durée et sous tous ses aspects.

Une politique et des procédures de financement

La SIDI a défini une politique et des procédures de financement précises dans le but d’inscrire la dimension de partenariat dans la durée.

Les procédures d’investissement suivent une série d’étapes qui permettent de vérifier le bien fondé d’un engagement sur le long terme pour apporter des ressources en capital, en partageant les risques du partenaire. Les Chargés de Partenariat sont

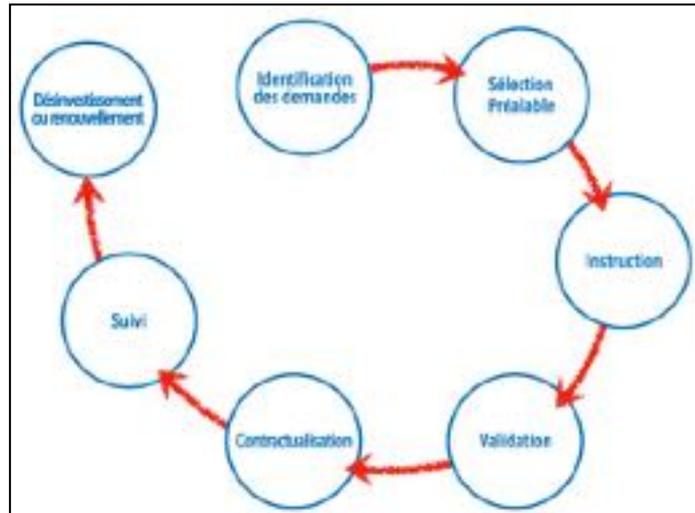
animés et coordonnés par un/une Responsable du Partenariat (RDP) pour mener à bien ce parcours.

a. Identification des demandes

Les Chargés de Partenariat réalisent des missions de prospection pour étudier des investissements ou engagements potentiels le plus souvent à la suite d'une sollicitation directe adressée à la SIDI.

b. Sélection préalable

A partir des demandes formulées par les acteurs locaux et des besoins analysés par les Chargés de Partenariat, un dossier de sélection préalable est présenté au Comité de Pré-Sélection (CPS). Il s'agit, pour ce Comité, d'apprécier la conformité aux critères d'éligibilité, la cohérence avec la vision/mission SIDI et de vérifier que la demande est compatible avec les équilibres du portefeuille SIDI (ratios d'exposition, allocation des ressources humaines...) et la stratégie de la SIDI dans le pays / la sous-région (aspects contextuels, positionnement de marché et risques).



Le cycle des procédures d'investissement de la SIDI

c. Instruction

A la suite des recommandations du CPS, un dossier de demande d'engagement est constitué à l'occasion d'une visite sur place du Chargé de Partenariat ou d'un consultant.

d. Validation

La validation des engagements suit une logique d'identification et d'analyse du potentiel du partenaire, des enjeux et des risques, et vise à répondre au mieux aux besoins du partenaire tout en mitigeant les risques pour la SIDI.

Le rapport rédigé par le Chargé de partenariat est validé par le/la Responsable du Partenariat puis soumis au Comité de pré-sélection qui émet un avis et des recommandations au Comité de Gérance pour validation finale.

e. Contractualisation

Le Chargé de Partenariat, en lien avec le service juridique de la SIDI, vérifie que le dossier précontractuel est complet. Un projet de contrat est établi et transmis au partenaire.

A la suite de l'accord du partenaire et la vérification de la réalisation des éventuelles préconditions, le directeur général donne son visa pour le décaissement.

f. Suivi

Le premier responsable du suivi est le Chargé de Partenariat. Il s'agit d'être en dialogue régulier avec le partenaire sur l'évolution de sa situation et ses activités, et d'apprécier l'évolution des risques.

g. Décision de renouvellement ou de désinvestissement

Les demandes de renouvellement suivent la même procédure que les autres demandes de financement mais ne nécessitent pas de repasser au stade de l'étude préalable.

Une politique et des procédures d'accompagnement

A l'écoute de la demande de ses organisations partenaires, la SIDI a été amenée à considérer que l'accompagnement est une condition souvent nécessaire à leur consolidation et à la réussite globale de leur objectif d'autonomisation et de pérennisation.

a. Les objectifs de l'accompagnement

Les activités de conseil, de formation et d'assistance technique que réalise la SIDI sont faites à la demande et au profit des organisations partenaires pour leur permettre de renforcer leur mission au service des populations défavorisées.

La politique d'accompagnement de la SIDI vise à renforcer les capacités d'autonomie des partenaires, par exemple en siégeant au conseil d'administration des organisations partenaires dont elle est actionnaire, ou en intervenant sur des processus d'institutionnalisation permettant, par exemple, à des projets de microfinance de se transformer en véritables institutions de microfinance (IMF) ou à des organisations paysannes à prendre la forme d'entreprises sociales.

b. Le financement de l'accompagnement

La SIDI, et c'est l'une de ses caractéristiques les plus intéressantes, s'est organisée pour pouvoir répondre aux besoins d'accompagnement sans avoir à refacturer le coût du service auprès de ses organisations partenaires.

Plusieurs dispositifs

financiers permettent de couvrir le coût des missions d'appui/conseil de la SIDI :

- Les dons issus d'une "épargne de partage" organisée par CCFD-Terre Solidaire, actionnaire fondateur de la SIDI, et logée dans le Fonds commun de Placement (FCP) "Faim et Développement" géré par le Crédit Coopératif.
- Les fonds mis à disposition par la Fondation ACTES, créée par la SIDI, qui a pour objet de contribuer à l'accompagnement et à la formation des partenaires locaux.
- Enfin, Le Fonds d'investissement FEFISOL géré par la SIDI et doté d'une Facilité Assistance Technique financée par divers partenaires internationaux dont l'Agence Française de Développement et la coopération bilatérale luxembourgeoise.



c. La mise en œuvre de l'accompagnement

Une organisation qui souhaite entrer en partenariat avec la SIDI pour de l'accompagnement est soumise aux mêmes critères d'éligibilité que pour un investissement (voir plus haut). Les activités d'accompagnement technique effectuées par la SIDI sont réalisées par une équipe opérationnelle constituée des Chargés de Partenariats (CP) et complétée par des consultants (bénévoles et rémunérés) chaque fois que cela est possible.

La mise en oeuvre de l'accompagnement se fait selon trois modalités :

- la participation à la gouvernance.
- l'accompagnement régulier au long cours pour soutenir le développement de l'institution ou l'appuyer en situation de crise (appelé "accompagnement

personnalisée”, équivalent à du coaching),

- la fourniture d'une assistance technique ponctuelle sur des objets spécifiques et pour laquelle la SIDI fait le plus souvent appel à des ressources externes (consultants bénévoles, relais locaux, consultants rémunérés...).

Une politique et un cadre méthodologique pour la performance sociale et environnementale

Dans son plan stratégique 2017-2021, la SIDI a réaffirmé sa mission sociale, faisant de la transition écologique et sociale (TES) la démarche centrale de son action. Elle vise à *”l'intégration et la réalisation progressive d'objectifs écologiques et sociaux partagés avec ses partenaires et sa chaîne de solidarité financière”*.

La performance sociale et environnementale au cœur de la relation partenariale

Il s'agit de compléter la dimension de solidarité en plaçant la performance sociale et environnementale au cœur de la relation partenariale.

Le suivi et l'évaluation de la réalisation de la mission sociale de la SIDI revêtent un sens tout particulier au regard de la nature singulière de l'actionnariat de la SIDI. Les investisseurs individuels ou institutionnels

qui soutiennent la SIDI en la dotant de ressources en croissance n'attendent aucun rendement financier, mais des effets en termes sociaux et environnementaux.



RECIT

Cafeperu

Le sauvetage d'une entreprise sociale



CafePeru est une entreprise agro-industrielle régionale, créée par les coopératives de café afin d'accompagner leur changement d'échelle, pour le traitement et la valorisation locale du café.



Un exemple significatif

L'exemple de Cafeperu est significatif à plus d'un titre :

- D'une part, il montre bien les difficultés auxquels se heurtent les organisations d'agriculteurs dans un pays comme le Pérou ; la "Central de Cooperativa Agrarias Cafetaleras CafePeru", créée en 1964 en tant qu'association, a intégré à son époque plus de 60 coopératives et représentait 75% des exportations nationales de café, avant que la crise économique du pays, celle du café et aussi les effets du terrorisme perpétré par

le Sentier Lumineux⁶ ne viennent entraver sa réussite. Avec le temps bien des coopératives, fragiles, qui faisaient partie de la Central Cafeperu ont disparu ou bien ont été absorbées par des entreprises privées qui ont installé leurs centres de collecte dans les zones de production et ont su tirer parti des fragilités administratives et financières des coopératives qui ne se sont pas modernisées.

- D'autre part, l'exemple de Cafeperu illustre le rôle clé qu'une organisation comme la SIDI peut jouer pour promouvoir les initiatives d'économie

⁶ Le Parti communiste du Pérou - Sentier lumineux (en espagnol : Partido Comunista del Perú - Sendero Luminoso, abrégé en PCP-SL), est un parti communiste péruvien fondé dans les années 1970 par Abimael Guzmán, alors professeur de philosophie à l'université d'Ayacucho. Celui-ci prit en 1980 la tête de l'insurrection armée issue d'une dissidence du Parti communiste péruvien, sous le nom de camarade Gonzalo. Le Sentier Lumineux a participé au conflit armé des années 1980 et 1990 au Pérou, qui a fait 70 000 victimes. L'organisation est placée sur la liste officielle des organisations terroristes du Canada, des États-Unis et de l'Union européenne.

solidaire, soutenir les organisations de producteurs et promouvoir le développement d'une agriculture durable, respectueuse de la biodiversité.

L'appui de la SIDI

Dans les années 90, Dominique Lesaffre avait accompagné cette coopérative dans un processus de différenciation institutionnelle visant à adosser une coopérative financière, d'épargne et de crédit, à la coopérative de producteurs, pour intensifier ses moyens d'action tout distinguant les fonctions d'épargne et de production. Il a ensuite aidé cette coopérative à se regrouper avec six autres coopératives locales pour créer une nouvelle entreprise où la SIDI est devenu actionnaire minoritaire pour apporter de nouvelles capacités d'investissement.

Les objectifs étaient, entre autres, de créer un café de haute qualité pour la consommation locale et d'assurer de meilleurs débouchés à la production.

L'investissement apporté par la SIDI a permis d'installer une usine en pleine Amazonie pour torréfier le café et le préparer pour la consommation locale et l'exportation.

La SIDI est très engagée auprès de Caféperu, possédant 49,23% du capital de l'entreprise. Chaque année, la SIDI apporte une ligne de crédit pour soutenir la campagne de commercialisation. En 2020, cette ligne se



monte à 400 000 USD (361 000 euros). L'exposition totale auprès du partenaire (investissement compris) s'élève ainsi à 1,4M USD.

En outre, la SIDI a consenti un important effort d'accompagnement depuis juillet 2018 afin de soutenir Caféperu après un détournement de fonds opéré par des dirigeants corrompus.

”Quand on est pauvre, explique Dominique Lesaffre, et qu'on doit se serrer la ceinture, on est aisément solidaire parce qu'on sait qu'on ne peut pas s'en sortir tout seul. En revanche, quand on devient riche parce qu'on a généré de la valeur, il y a tout un travail humain à faire sur le sens de cette nouvelle prospérité pour prévenir la corruption...”

La SIDI est intervenu pour :

- Rassurer les coopératives actionnaires de l'entreprise, assez désemparées par le fait de la fraude subie par l'entreprise, en les assurant de son soutien ;
- Identifier un nouveau Président ;

- Assurer la couverture des frais d'un avocat de haut niveau afin de prendre les mesures conservatoires nécessaires pour le maintien de l'intégrité de l'entreprise ;
- Assurer un suivi rapproché pour permettre à l'entreprise de rebondir.

”La tendance naturelle, explique Dominique Lesaffre, aurait été de fermer les yeux et de passer tout par pertes et profits, mais nous n'avons pas voulu le faire car nous sommes redevables des fonds qui nous sont confiés. Il a fallu élire un nouveau conseil d'administration et changer toute la direction mais cette crise a eu plusieurs effets positifs, et d'abord une relance du lien social entre les coopératives de producteurs et Cafeperu sous l'impulsion du nouveau président, un type sérieux, qui a rétabli la confiance et l'esprit coopératif.”

Le rebond

Changement de direction

CaféPeru a pu tenir une Assemblée Générale le 31 janvier 2019, en présence du nouveau conseiller juridique contracté par le SIDI et mettre en place un nouveau conseil d'administration.

Le nouveau gérant a constitué autour de lui une nouvelle équipe de direction formée de personnes de confiance, compétentes et expérimentées. Il s'est attaché à relancer l'activité et à élaborer un

business plan réaliste. Les résultats de l'année 2019, qui devront être consolidés en 2020, sont gratifiants pour cette nouvelle équipe.

Reconquête des coopératives de producteurs

Dans le passé récent, les coopératives de producteurs actionnaires ont fait très peu d'affaires avec Cafeperu à cause d'un manque de confiance vis-à-vis de l'ancienne équipe.

Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe, ils montrent à nouveau leur intérêt pour fournir CaféPeru et utiliser les services de l'usine. Des engagements ont été pris pour assurer la campagne 2019 avec les coopératives actionnaires et affiliées. Un travail conséquent a été mené en 2019 pour reconquérir les coopératives. Ceci a permis à Caféperu de travailler avec 14 coopératives cette année, dont la plupart ne sont pas actionnaires. Ces coopératives s'approvisionnent auprès de 3200 petits caféiculteurs. En 2020 et pour les années à suivre, Cafépéru souhaite par ailleurs renforcer son rôle ”d'accompagnement” :

- Consolider un circuit financier d'endossement entre banque/coopérative d'épargne de crédit (COPACs), coopérative agricole et Cafépéru dans lequel la coopérative solliciterait un prêt de campagne aux banques/COPACs, et Caféperu rembourserait directement les banques/

COPACs concernées à la vente du café par les coopératives.

- Impulser une dynamique de diversification des activités génératrices de revenu des caféiculteurs, notamment via un projet d'échange avec un expert apiculteur qui viendrait du réseau Bluebees



Grâce à la SIDI, Cafeperu dispose d'un équipement moderne

Résultats financiers

Les résultats de Cafeperu pour l'année 2019 lui permettent de clôturer l'année avec un petit bénéfice de 37.000 USD.

Bien que n'ayant pas atteint tous les objectifs initialement fixés dans le business plan (ce qui s'explique partiellement par le démarrage très tardif de la campagne - en Juin - lié à la gestion précédente de la sortie de crise et de la précampagne), l'entreprise a su générer de bonnes ventes, notamment de café vert. Grâce à la combinaison d'une demande importante (RFT notamment) et de la ligne de crédit SIDI, Cafeperu a largement atteint ses objectifs de vente.

En 2019, l'entreprise renoue avec de meilleurs résultats de production.

RECIT

Finance communautaire au Guatemala

Une initiative de GRACE Cares⁷

Andrew Becker et Katherine Treat

Un article original de *Cooperative Approches*, notre édition anglophone qui illustre un autre aspect de la finance solidaire.

En me rendant à Antigua, au Guatemala, j'ai envisagé la tâche colossale qui m'attendait : concevoir et mettre en œuvre un programme de groupes d'épargne dans les communautés indigènes mayas rurales. Bien que je n'aie aucune expérience en matière de programmes de groupes d'épargne, j'ai été accueilli avec chaleur et enthousiasme par l'équipe locale de Soluciones Comunitarias (SolCom).

Leur soutien, ainsi que les encouragements de la Carsey School of Public Policy de l'université du New Hampshire, m'ont incité à prendre contact avec la communauté internationale des

groupes d'épargne afin que je puisse en apprendre davantage sur cette méthodologie de développement.

Accepté par le réseau

J'ai rapidement été accepté dans ce réseau et, grâce à des organisations telles que la Village Savings and Lending Association (VSLA), j'ai pu accéder à une mine de connaissances et de ressources sur les programmes de groupes d'épargne qui ont fait leurs preuves dans des milliers de communautés à travers le monde.

Grâce à un nouveau cadre des meilleures pratiques et à une méthodologie acquise auprès de collègues praticiens, j'ai travaillé en étroite collaboration avec divers groupes de femmes dans plusieurs communautés indigènes mayas rurales

⁷ GRACE Cares, une organisation américaine, s'associe à des communautés locales sur des projets de développement communautaire à petite échelle qui font une différence en donnant aux gens les moyens d'améliorer leur vie, dans le respect des cultures et des traditions locales. <https://gracecares.org>

pour mener une série d'entretiens, de discussions de groupe et d'ateliers d'introduction. J'ai appris que dans tout le Guatemala, des ROSCA (Associations d'épargne et de crédit), ou *cuchubales*, existaient déjà et pouvaient facilement devenir des groupes d'épargne ayant la capacité de prêter de l'argent entre leurs membres.

Pratiques et valeurs traditionnelles de solidarité

Cela signifiait également que culturellement, ces communautés avaient déjà des pratiques et des valeurs traditionnelles de collaboration et de solidarité pour le bien-être de tous.

Pour encourager la coopération et le partage d'expériences collectives entre les femmes mayas, je me suis éloignée des discussions de groupe et j'ai commencé des ateliers communautaires moins axés sur ce que j'avais à dire et plus sur ce que les femmes avaient à se dire entre elles.

Nous avons découvert ensemble comment les femmes géraient l'argent dans leur vie quotidienne, et comment l'éducation et la gestion financières pouvaient accroître leur bien-être financier. En plus de partager des



Doña María prend des notes lors d'une réunion d'un groupe d'épargne.

informations importantes, ces ateliers communautaires ont favorisé la création de groupes d'individus se réunissant pour s'aider à surmonter l'incertitude et l'instabilité financières perpétuelles, malgré les obstacles couramment rencontrés par les femmes mayas : faible niveau d'éducation, taux élevé d'analphabétisme, bas salaires et flux financiers irréguliers.

Doña María

Pour construire le mouvement de solidarité, j'ai pris contact avec une femme leader de la communauté, Doña María. En tant que coordinatrice du bureau municipal des femmes, elle avait l'expérience du travail avec des centaines de femmes. Lorsque j'ai visité sa communauté de San Juan Comalapa, j'ai compris combien elle était inspirée par la perspective d'aider les femmes à s'aider elles-mêmes. Elle a décidé de former son

propre groupe avec quelques amis et membres de sa famille, de suivre les ateliers d'éducation financière et de créer un groupe d'épargne.

Je l'ai formée, elle et son fils Wilfred, et ils sont devenus les premiers formateurs de groupes d'épargne locaux, que nous avons appelés conseillers financiers communautaires.



La secrétaire d'un groupe d'épargne gérant la comptabilité du groupe.

Les résultats obtenus

Depuis 2016, ils ont dispensé une éducation financière à plus de 500 membres de la communauté, et ils ont facilité la création de 21 groupes d'épargne qui ont collectivement épargné plus de 70 000 dollars, distribuant plus de 115 000 dollars de prêts au total, et rapportant aux membres du groupe collectivement plus de 18 000 dollars d'intérêts !

Ils ont également recruté et formé des membres supplémentaires de l'équipe des groupes d'épargne avec lesquels ils travaillent. Nombre des réalisations de notre équipe sont dues à leur capacité à établir des liens, dans leur langue maternelle, le kaqchikel, avec les groupes de femmes en s'appuyant sur leur expérience. Doña Maria parle régulièrement du pouvoir qu'ont les

femmes de se sortir de la pauvreté, lorsqu'elles travaillent ensemble. Elle est désormais en mesure de citer non seulement ses propres réussites, mais aussi celles de nombreuses femmes du programme.

Elle raconte comment Glendy a pu réparer le toit qui coulait et les murs qui s'effritaient de sa maison grâce à un prêt de son groupe d'épargne.

Elle raconte comment Florinda a utilisé un prêt pour acheter un lopin de terre afin de cultiver du maïs et des haricots pour nourrir sa famille et vendre au marché.

Il y a aussi l'histoire des femmes de Tonajuyú, qui ont lancé leur propre entreprise de tissage grâce à un prêt de leur groupe d'épargne, et qui fabriquent maintenant des bandes tissées pour les chapeaux de soleil vendus dans les magasins aux États-Unis et en Europe. Ensemble, peu à peu, les femmes de leur

groupe apprennent à gérer leur propre argent et à épargner afin qu'un jour peut-être, elles puissent elles aussi atteindre leurs objectifs.

Community Finance Guatemala (CFG) doit son succès au dévouement et à la générosité des praticiens des groupes d'épargne, à Doña Maria, Wilfred et au reste de l'équipe de CFG, à la culture de solidarité qui est profondément ancrée dans le peuple maya, et à GRACE Cares pour son soutien technique continu.

CFG est enracinée dans la communauté qu'elle sert et est dirigée par elle, ce qui permet un profond sentiment de soutien mutuel qui motive l'action locale pour le bien de tous.

Au fur et à mesure que la prise de conscience collective et le sentiment de solidarité se sont développés, les femmes des communautés ont commencé à se rendre compte qu'elles n'étaient pas seules dans leurs luttes et ont noué des amitiés puissantes qui ont conduit au partage d'idées et de stratégies pour la croissance des entreprises et à l'augmentation des initiatives et des ressources pour apporter des changements significatifs dans leur vie.

LES SOLEXOS

Mécanos et vieilles bagnoles

Une histoire de garage solidaire

Michel SEYRAT

Les SOLEXOS sont sept : trois garçons et quatre filles de quinze ans. Grace au grand-père de l'un d'eux collectionneur et restaurateur des Solex de sa jeunesse, ils se sont passionnés pour ce cyclomoteur dont ils ont fait leur signature quand ils rendent des services ou font connaître un événement.



- Je crois que j'ai trouvé un bon filon pour remettre en route ma vieille bagnole, déclara Josée, la maman de Kévin.

- Tu as trouvé un mécano prêt au suicide, ricana son fils.

- Non, mais j'ai contacté le fils de mon ancienne copine de classe, Isa, enfin Isabelle. Son aîné a tous les diplômes de mécano, mais il ne trouve pas d'emploi, alors il bricole pour son compte, et comme mon vieux clou n'est pas compliqué, ça l'intéresse.

- Il a un garage, ou il vient chez nous ? demanda Paul, son mari.

- Non, non, ils sont trois ou quatre dans son cas et ils squattent le bout de l'impasse des Écureuils où il n'y a rien.

- Ah non ! maman, tu vas pas laisser ta voiture là-bas ! Ils réparent sur le trottoir, ça dégueulasse tout, t'as aucune garantie, c'est super chelou !

- J'y suis allée avec mon amie Isa, et je trouve ça plutôt bien organisé, les jeunes se donnent des coups de main, rigolent entre eux et j'ai parlé avec un ancien prof de mécanique du lycée qui les conseille et surtout, sans en avoir l'air, les surveille. Trois de ces jeunes ont été ses élèves, et tous le respectent.

- Et bonjour la pollution, avec l'huile de vidange dans les caniveaux et les pièces démontées qui trainaient...

- Tu as sûrement raison, Kévin, mais j'ai une autre raison pour confier mon auto au fils d'Isa. Son père est mort quand il était en pleine crise d'ado. Il l'a très mal vécu et s'est mis à faire des bêtises, puis il a été entraîné par des vrais bandits. Quand la bande a été arrêtée et condamnée, il a aussi trinqué et il porte encore un bracelet électronique et c'est pas bon pour être embauché... Alors il fait ce qu'il peut pour ne pas rester à la charge de sa mère, d'autant qu'il a deux sœurs plus jeunes. Alors, si mon vieux clou remarque et qu'en plus j'ai aidé ce garçon à s'en sortir, ça sera pas mal !

- Ils se débrouillent et ils rendent service, ajouta Paul. Essaie avec eux, et si on a des

doutes on demandera une expertise à mon père.

Kévin, pas vraiment convaincu, ne répondit rien.

Un travail sérieux...

Un mercredi après-midi, il était tout de même allé roder du côté de l'Impasse des Écureuils, pour se faire une idée et avait demandé à Ludo et Pablo d'aller aussi jeter un œil. Sans changer complètement d'avis sur l'aspect peu écologique de ce squat de mécanos, ils avaient reconnu le sérieux du travail.

Quand Josée revint au volant, toute contente de cette "restauration", son fils déclara que c'était bien, mais qu'il fallait voir à l'usage. En mécanique il était perfectionniste, soignant les Solex avec une minutie d'horloger Suisse.

- Finalement, elle marche toujours aussi bien, ton auto, déclara un jour Paul à table ?

- Mieux que jamais, répondit Josée. Elle démarre au quart de tour, ronronne comme une vieille chatte, et je dois la retenir pour éviter les excès de vitesse.

- Pourquoi n'essaient-ils pas de s'installer pour de bon tes mécanos ?

- Tu rêves, Paul, ils n'ont pas le premier sou et personne ne leur en prêtera.

- Tu devrais leur parler des "Garages solidaires" dans l'économie sociale, ouverts à ceux qui ont peu d'argent et besoin d'une auto.

Le projet d'un garage solidaire

Le soir même, Kévin agita la lampe magique d'Internet qui lui fit jaillir le dossier : "Comment créer et développer un garage solidaire". Bon, c'était épais et pas tout cuit. Mais l'équipe de l'impasse des Écureuils semblait avoir déjà toutes les formations demandées. Son père n'avait pas eu une mauvaise idée. Le problème était comment approcher les mécanos de la rue pour leur en parler.

Quelques jours plus tard, Costa, le copain de Paul lui confirma les possibilités de créer un garage solidaire en intégrant un réseau collectif. Mais il était débordé et ne pourrait soutenir qu'un projet déjà ficelé...

- Kévin, mon vieux, c'est le moment de mettre en route ta bande de Solexos : convaincre les jeunes, chercher un local et des appuis, solliciter des soutiens financiers, c'est dans vos cordes, moi je me charge des autorités et organismes.

- Ben, c'est-à-dire, papa, c'est un peu gros pour nous, non ?



- Mais non ! Vous en parlez, vous vous organisez, et roulent les Solex !

- T'inquiète-pas, lui murmura Josée à l'oreille, je vous aiderai.

Voilà donc un nouveau projet proposé à la fine équipe.

Mais le débat fut vif et les Solexos hésitants.

- Je suis allé les voir, on a bien discuté, ils sont sympas, dit Pablo, mais Kévin a raison quand il dit que leur business pollue. Je le leur ai gentiment dit mais ils ont plutôt rigolé...

- Je comprends l'intérêt du projet pour les gars et la fille qui est avec eux, dit Anna Bergot, mais pour l'environnement, c'est limite et ça contribue à dépanner des vieux véhicules polluants...

- ... mais dont les propriétaires ne peuvent se passer. On n'a pas tous un bus à la porte et le vélo c'est pas toujours possible.

- Oui, oui, je sais, mais si rien ne change, quand on aura soixante ans, on pourra plus respirer !

- Si les mécanos sont d'accord, dit Samia, conciliante et engagée dans l'économie durable, je suis d'accord pour soutenir l'affaire en proposant d'ajouter un atelier vélos.

Finalement, la décision de soutenir cette proposition fut prise surtout pour que les jeunes s'installent durablement.

Un accueil plutôt froid

Les deux mamans, Josée et Isa, ont proposé de faire les premiers pas auprès des mécanos. Elles risquaient moins de se faire rabrouer...

Mais l'accueil fut plutôt froid : On est très bien comme ça - Si vous croyez qu'on va nous faire confiance, vous rêvez - Les frais d'un garage nous mangeraient le peu qu'on gagne sans rien dire à personne - Et puis nous, la paperasse, la compta, c'est pas notre truc...

Bien sûr elles s'y attendaient, avaient des réponses, comptaient sur l'ancien prof de méca pour les soutenir et avaient senti que la fille du groupe était plus réceptive.

Il fallait que du temps passe.

Mais il ne se passait pas grand-chose !

Alors, un jour, comme Costa, du Conseil Départemental, avait rencontré Paul et lui avait demandé ce qu'il en était des gaillards mécanos, le sujet revint chez les Lebrun.

- Bon, alors, ça les intéresse ou non ?

- Attends, papa, mets-toi à leur place, ils gagnent du fric ni vu ni connu, et tu leur proposes de devenir des garagistes installés, avec plein de contraintes et d'embêtements, ils hésitent !

- Ce serait peut-être le moment de vous lancer, les Solexos, reprit Josée. Vous pourriez leur apporter quelques tirages du dossier officiel et leur dire que vous êtes à leur disposition ?

Kévin n'était pas très chaud pour cette manœuvre, mais autant essayer...

L'accueil des Solexos en fin d'après-midi dans l'impasse des Écureuils fut assez moqueur.

- Alors, les jeunes, ils tournent vos moulins à légumes sur roulettes ?

- Vous iriez plus vite en pédalant !

- Vous avez mis du gin dans l'essence pour arriver jusqu'ici ?

Mais les Solexos avaient l'habitude de ces plaisanteries que Julie collectait pour en faire un recueil.

- Ouais, un dossier chacun, c'était pas trop lourd, on a pu arriver jusqu'à votre coin paumé.

Les dossiers distribués avec en-tête du service d'économie sociale, c'est Ludovic qui proposa les services de l'équipe à Solex :



- Vous avez plein de boulot, nous on a un peu plus de liberté pour aller et venir.

Julie et Samia discutaient dans un coin avec la fille du groupe, elle s'appelait Alexia, était passionnée de mécanique, rêvait de rallyes et l'idée d'avoir un garage plutôt qu'un bord de trottoir à la pluie et au vent, la tentait.

Au moment de partir, le prof retraité tendit discrètement à Ludovic un papier avec son nom et son téléphone sans mot dire.

Et on se quitta.

Monsieur Brunet

Les jumeaux Ludovic et Anna se chargèrent donc d'appeler monsieur Brunet, le prof retraité.

- Je voulais vous dire que c'est très chic ce que vous faites pour les mécanos de l'impasse, même si c'est pas gagné. J'ai

cherché des garages à céder dans le coin, j'en ai trouvé cinq, mais je suis trop connu pour aller voir de quoi il s'agit. J'ai pensé que vous pourriez mener une exploration, prendre des photos, voir l'environnement. Parce que les gars ne se décideront que si on leur met le marché en main avec un lieu acceptable.

- Mais monsieur Brunet, on y connaît rien en garage.

- Vous pouvez toujours faire un petit reportage, voir de quoi on parle...

- On va essayer, passez-nous les adresses...

- Magnifique ! Après, vous inquiétez-pas, je prendrai le relais.

S'étant réparti les adresses, les Solexos se firent enquêteurs en garages !

Et se retrouvèrent en grand secret chez monsieur Brunet pour faire leur rapport.

Un de ces garages, au fond d'une cour, était délabré et les voisins attendaient surtout de pouvoir louer une place pour leur voiture !

Un autre était une concession haut de gamme dont le propriétaire avait vécu lui aussi dans une gamme très au-dessus de ses moyens... pas le genre des petits gars de l'impasse.

Un troisième était sympa, dans un hameau un peu oublié de la banlieue, mais l'équipement semblait dater de l'avant-guerre et même la pancarte "A Vendre" était défraîchie.

Deux adresses restaient, dont monsieur Brunet connaissait les anciens propriétaires : le Garage de l'Avenue, au milieu de l'Avenue de la République et l'Atelier de l'Automobile dans un quartier de petites maisons d'artisans.

- Bon, bien, y en a qu'un de possible, déclara le vieux professeur. Le garage de l'Avenue appartient à Jean Lartemis, il arnaquerait les petits jeunes vite fait, bien fait, comme il m'a arnaqué pendant toutes ses études. Très malin, mais très coquin. Reste l'Atelier de l'Automobile dont vous dites qu'il appartient à Jules



Amiette, ce qui me ravit, je l'ai bien connu. Il doit vouloir céder pour prendre sa retraite.

- Exact, tout semble en état de marche et il habite au-dessus.

- Je prends le relais, je vais aller sonder ses intentions.

Ce Jules Amiette habitait avec sa femme depuis leur mariage cette maison avec atelier au rez-de-chaussée et logement à l'étage, et il avait du mal à trouver un repreneur parce qu'il ne voulait pas déménager. Quand Brunet lui parla des jeunes et d'un garage solidaire, l'accueil fut tiède. Certes voir revivre son garage avec des jeunes était séduisant, mais ils n'avaient pas d'expérience, et puis ils pratiqueraient des prix cassés, ce qui ne lui plaisait guère par loyauté pour ses confrères...

Mais Brunet l'avait rassuré : il suivrait les jeunes et Amiette transmettrait son savoir...

Un samedi matin...

Restait à convaincre les jeunes mécanos et le vieux garagiste à se rencontrer sur place pour voir ce qui en sortirait. On se mit d'accord pour un samedi matin : *"Juste pour voir, avaient répété les jeunes pour ne pas être impolis."*

Aussi peu bavards les uns que les autres !

Et surtout ne pas donner l'impression qu'on est intéressé !

Mais quand même, l'atelier du vieil Amiette était bien fichu.

Et ces jeunes savaient de quoi ils parlaient, c'était sûr !

- Bon, c'est sûr, s'exclama monsieur Brunet, on peut pas décider comme ça, alors chacun réfléchit et se renseigne pendant la semaine et on se retrouve samedi prochain, parce que là, maintenant, si vous voulez sortir de la rue avant l'hiver, faut faire vite !

Chacun alors s'informa de son côté.

Paul décida Costa à venir bien expliquer les démarches pour créer un Garage Solidaire.

Alexia répéta les avantages aux garçons en promettant de s'occuper de la

paperasse et contacta les comptables conseillés.

Monsieur Brunet parla longuement avec Amiette.

Jusqu'au moment où on parle finances

L'atmosphère était donc bien différente le samedi suivant, dans le garage qu'Amiette avait astiqué en cachette dans la semaine. On était détendu et on parlait déjà comme si l'affaire était faite, jusqu'au moment où Costa parla finances.

A part leurs bras et leurs compétences, les jeunes n'avaient pas grand-chose à mettre sur la table :

- On vous l'avait dit dès le départ, il faut des sous et on n'en a pas, et nos garanties sont inexistantes, s'écria le fils d'Isa, et moi, j'ai ça à pas trop montrer, cria-t-il en désignant le bracelet électronique à sa cheville et en se dirigeant vers la sortie.

Alexia le rattrapa, mais l'euphorie avait cessé.

- Attendez, du calme, dit Costa, vous pouvez monter le dossier tout en cherchant le financement minimum nécessaire. Moi, je trouve ce projet formidable : on sauve un garage bien connu, on embauche de vrais professionnels au chômage et on crée une structure solidaire très utile dans cette ville. Faut pas rater ça, lancez-vous, on va

calculer le minimum nécessaire et vous donner des pistes pour trouver les fonds. De toute façon monsieur Amiette peut bien attendre quelques semaines de plus, non ?

- Oui, pas d'hésitation, finalement ce truc solidaire, ça me plaît bien, parce que des gens sans le sou, vous savez, j'en ai souvent dépanné sans rien demander à personne.

On se serra les mains avant de se séparer, garantie suffisante, comme autrefois. Sur le pas de la porte, Paul proposa aux jeunes mécanos et au Solexos de venir boire un coup le lendemain après-midi, pour trouver une solution.

- J'ai une vague idée, on en parlera demain.

Son idée c'était de combiner une recherche de fonds sur Internet et par contacts personnels, pour aller plus vite.

- Le principe c'est d'accepter des petites sommes avec promesse de remboursement seulement si vous dégagez des bénéfiques. Il faut rédiger une feuille bien claire avec des photos, vite lue et chacun proposera de participer à des gens potentiellement intéressés. Au début des vacances ce doit être possible et les Solexos feront les facteurs.

Paul avait l'air convaincu, même si les jeunes n'y croyaient guère. Après tout, on

pouvait essayer, bien que ce soit plus long à faire qu'à dire.

Dès les premiers contacts, l'accueil fut bon, chèques et reçus étaient signés et la recherche de fonds sur le net se concrétisait jusqu'au jour où Costa vint voir les mécanos de l'impasse en disant :

- Là, ça y est, c'est bon, lancez-vous, on vous suit et je vous attends demain à mon bureau pour signer la liasse de contrats et papiers divers : bienvenu dans le monde des affaires, mademoiselle et messieurs.

Bien sûr ils s'étaient préparés à ce grand saut, mais les tracas empêchaient la joie de se manifester : remettre en marche l'Atelier de l'Automobile, ne pas trop s'engueuler, dominer l'inquiétude, sourire, pas facile !

Mais ils le firent.

L'inauguration

- Il faut inaugurer, dirent un jour Amiette et Brunet, rajeunis par la renaissance du vieux garage. Inviter tous les donateurs, les anciens clients, les voisins, les autorités... Inaugurer on vous dit, pour être connu et fêter ça !

C'est pas que le champagne coulait à flot, juste un coup de vin blanc, mais le monde se pressait, les donateurs voulaient voir, les voisins connaître ces jeunes, enfin, c'était parti...

Et ça marche de mieux en mieux, un cousin d'Alexia s'est joint à l'aventure en créant un atelier de réparations de bicyclettes et il a déjà remis sur la route

quelques vieilles mécaniques sorties des caves.

Maintenant, chez les Mécanos Solidaires, il est prudent de prendre rendez-vous...



RENCONTRE AVEC...

Laurence Kwark, secrétaire générale du GSEF



Avant de rejoindre le Forum Mondial de l'économie Sociale (en anglais Global Social Economy Forum - GSEF), Laurence Kwark a été représentante auprès de l'ONU pour Pax Romana ICMICA à Genève. Elle a aussi occupé les fonctions de Secrétaire Générale de cette organisation pendant 5 ans. Tout au long de ses 30 ans de carrière, elle s'est engagée pour la promotion des droits humains et le développement social de nombreux pays en développement, principalement en Asie et en Amérique du Sud. Elle a travaillé pour de nombreuses organisations comme le

CCFD-Terre d'avenir, le Centre Lebret-Irfed et EMPSA. Diplômée de l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) en Sociologie, Laurence parle couramment coréen, français, anglais et espagnol.

Bonjour, Madame Kwark, pouvez-vous nous dire ce qu'est le GSEF, la mission qu'il se donne ?

Le Forum Mondial de l'Economie Sociale (GSEF) est une association internationale de gouvernements locaux et de réseaux de la société civile engagés dans la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS) afin de parvenir à un développement local inclusif et durable. Le GSEF promeut diverses formes de l'ESS, y compris les entreprises sociales, les coopératives, les fondations, les

mutuelles, et les groupes d'entraide qui placent l'individu avant les profits. Il travaille pour des objectifs sociaux et environnementaux. Le GSEF considère que les changements systémiques commencent d'abord au niveau local, c'est pourquoi, il se donne comme priorité l'établissement de partenariats entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les collectivités territoriales. Il s'agit de partenariats multiples entre la société civile et les secteurs public et privé. C'est la raison pour laquelle le GSEF



est co-présidé par un gouvernement local et par un représentant des réseaux de l'économie sociale et solidaire de la société civile. Actuellement, c'est la municipalité de Séoul, et le réseau de toutes les organisations de l'économie sociale et solidaire de Séoul qui assurent la co-présidence du GSEF.

En date du 4 décembre 2020, le GSEF regroupe 79 membres en provenance de 37 pays sur les cinq continents, dont 27 gouvernements locaux, y compris des groupes de collectivités locales qui soutiennent l'économie sociale et solidaire, et 52 réseaux et organisations de l'économie sociale et solidaire.

Quelles sont les principales actions du GSEF ?

La principale activité du GSEF est l'organisation de forums internationaux biannuels en collaboration avec ses villes membres à travers les continents. Le premier forum a eu lieu à Séoul en novembre 2013 avec pour thème : *"Nouvelle découverte de la collaboration."*

Le second forum s'est tenu également à Séoul en novembre 2014, avec pour thème : *"Solidarité pour le changement"*.

Le troisième forum a eu lieu à Montréal en septembre 2016, après l'Asie, c'était le tour de l'Amérique du Nord. Ce troisième forum avait pour thème : *"Gouvernement locaux et acteurs de l'économie sociale - Alliés du développement intelligent et durable des villes"*.

Le quatrième forum a eu lieu à Bilbao en octobre 2018, c'était le tour de l'Europe. Il avait pour thème : *"Economie sociale et villes - Valeurs et compétitivité pour un développement local inclusif et durable"*.

Nous préparons actuellement le cinquième forum qui aura lieu à Mexico en octobre 2021, ce sera le tour de l'Amérique latine et centrale. Ce forum aura pour thème : *"L'Economie Sociale et Solidaire pour un développement durable, inclusif et propice au bien-être"*. En fait ce cinquième forum devait avoir lieu en octobre 2020, mais à cause de la pandémie de Covid-19 nous l'avons transformé en événement virtuel en attendant de pouvoir organiser un événement en présentiel l'année prochaine à Mexico.

Notre forum biennuel est un des rassemblements internationaux les plus prestigieux qui rassemble tous les acteurs de l'économie sociale, des organisations

internationales aux gouvernements locaux et nationaux, en passant aussi par les acteurs et les réseaux de la société civile, les organisations et les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Les forums du GSEF constituent des plateformes importantes d'apprentissage mutuel par l'échange des bonnes pratiques et surtout pour les gouvernements locaux d'échange des bonnes politiques publiques de promotion et de développement de l'économie sociale et solidaire.

Avez-vous également une mission de soutien des réseaux nationaux de l'économie sociale ?

Oui, entre deux forums, nous soutenons les activités de nos membres, donc les collectivités territoriales et les organisations de l'ESS qui font partie de notre réseau, non pas sous la forme de subventions financières, mais plutôt sous la forme de renforcement des capacités :

comment développer des politiques publiques pour soutenir l'ESS ; comment développer un écosystème propice au développement de l'ESS, c'est-à-dire ne pas se contenter de soutenir quelques entreprises qui sont les meilleures dans le secteur, mais créer les conditions et l'environnement propice au



développement de tous les acteurs. Ceux-ci ont en effet des besoins différenciés et il importe de mettre en place différents systèmes pour y répondre. Par exemple, certains acteurs, comme les entreprises sociales, auront besoin d'appui en termes de gestion administrative et de connaissances juridiques ; d'autres, par contre, attendent une aide pour l'accès aux marchés privé et public, tandis que d'autres, encore, ont besoin d'un soutien et d'un renforcement de leurs capacités en termes de gestion entrepreneuriale, de gestion des ressources humaines ou d'un accès à des moyens financiers pour leurs investissements.

Nous essayons donc d'aider à la création d'un écosystème capable de répondre à la diversité des besoins et des attentes des acteurs de l'ESS afin que tous puissent bénéficier d'un environnement favorable et que l'économie sociale et solidaire devienne une réalité plus importante, plus présente dans l'économie et dans la société.

Travaillez-vous aussi en relation avec des universités ou des centres de recherche ?

Nous travaillons de temps en temps avec les centres de recherche ou des chercheurs des universités surtout pour capitaliser des bonnes pratiques et des bonnes expériences. Nous croyons que, beaucoup plus que des recherches académiques, on a besoin vraiment d'une capitalisation des vraies pratiques qui sont mises en place par les acteurs de l'ESS y compris par les acteurs politiques des gouvernements locaux et nationaux. Il faut produire ces savoirs au bénéfice des acteurs qui cherchent toujours une aspiration et une innovation dans leur travail.

Donc, nous travaillons beaucoup plus dans la perspective d'une recherche-action pour réellement permettre non seulement aux acteurs de l'ESS mais aussi aux chercheurs et aux citoyens de mieux connaître ce qu'est l'ESS et ce qu'elle produit en termes de changements économiques, sociaux et politiques dans notre société et comment on peut être les alliés de cette ESS.

Nous planifions et organisons toute une série d'événements et de rencontres dans ce domaine par exemple :

- *Les dialogues politiques régionaux du GSEF*, que nous avons d'abord organisé en Asie puis élargis à d'autres

continents comme l'Europe, l'Afrique et l'Amérique latine. Ils jouent un rôle clé dans la promotion de l'échange de connaissances entre les décideurs politiques et les praticiens, et dans l'identification des meilleures pratiques de co-construction des politiques publiques et d'établissement d'écosystèmes propices au développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation sociale.

- *Les échanges de connaissance et les formations* que le GSEF organise en collaboration avec son organisation sœur C.I.T.I.E.S., le Centre international de transfert d'innovations et de connaissances en économie sociale et solidaire. Ainsi nous avons organisé en 2017, entre autres, une *académie GSEF & ITC-ILO sur l'économie sociale et solidaire* à Séoul, une *Session nationale de renforcement des capacités au Sénégal*, un *Programme de formation pour l'Afrique de l'Est en Ouganda*, un *atelier de renforcement des capacités sur l'économie sociale et solidaire* à Mexico...

Par ailleurs, en préparation du forum GSEF2021 Mexico et en collaboration avec le comité organisateur local, GSEF a entamé récemment une série de webinaires autour de l'ESS et la crise de la COVID-19 entre mai et septembre 2020.

Quatre cycles de la série de webinaires en anglais, français et espagnol ont jusqu'à présent rassemblé plus de 5700 participants de plus de 50 pays autour de nombreuses contributions et échanges enrichissants autour de différents thèmes comme :

- 'Défis et stratégies en soutien à l'ESS en période de crise du Covid-19',
- 'Relance et création d'emplois décents à travers l'ESS',
- 'ESS et systèmes financiers pour lutter contre la crise du COVID-19' et l'écosystème SSE en évolution dans l'ère post COVID-19. Les orateurs de la série ont illustré les principaux impacts du COVID-19 sur l'ESS, nos sociétés et économies, ainsi que les actions créatives entreprises par les gouvernements locaux et les parties prenantes de l'ESS dans la lutte contre le COVID-19.

Ce webinaire a également fourni une plate-forme aux participants pour discuter et découvrir quelles sont les formes possibles d'action collaborative et nouvelles-normales dans différents pays après la pandémie du COVID-19.

Nous avons aussi co-organisé avec le Comité d'organisation local (COL)



mexicain, le *Forum virtuel mondial GSEF 2020* qui s'est déroulé du 19 au 23 Octobre 2020 sur le thème central `` Grands défis, plus grande solidarité: le pouvoir de la communauté et l'ESS comme voie de transformation''.

Plus de 35 sessions ont été organisées avec une interprétation en différentes langues (anglais, français, espagnol et coréen). Nous avons enregistré plus de 15 000 inscriptions provenant de plus de 100 pays et 163 000 personnes ont suivi le forum via le site Web et les médias sociaux.

Des représentants de gouvernements locaux, des acteurs de l'ESS, et des experts d'organisations internationales ont partagé leurs expériences et initiatives pour soutenir le secteur de l'ESS et atténuer l'impact de la crise sur les communautés, en particulier en matière de création et de préservation d'emplois décents en faveur d'un développement durable et résilient dans ce temps de crise de Covid-19.



Comment êtes-vous financés ? D'où tirez-vous les ressources nécessaires à votre fonctionnement ?

Actuellement, les ressources, par exemple pour le fonctionnement du secrétariat international, viennent essentiellement du gouvernement métropolitain de Séoul, qui assure actuellement la co-présidence du réseau.

Une partie de nos ressources vient aussi du paiement des cotisations de nos membres mais cela ne représente pas plus de 10% de notre budget.

Notre forum international biennuel, qui est un très grand forum mondial comme je l'ai expliqué, est organisé à tour de rôle dans chacun des différents continents, sous la responsabilité de villes qui font partie de notre réseau. La ville organisatrice a la responsabilité de mobiliser les ressources nécessaires à l'organisation de l'événement. Normalement, le budget s'élève à près de 10 millions de dollars, mais chaque ville, en fonction de ses conditions et de son environnement, sollicite une part de

subvention du gouvernement national et s'efforce aussi de mobiliser des ressources de différentes structures de financement social ou de l'économie sociale et solidaire. Evidemment, les participants paient aussi des frais de participation. Cela nous permet d'inviter des orateurs et aussi des acteurs de l'économie sociale et solidaire qui vont présenter leurs initiatives durant ce forum biennuel.

Dans quelle région du monde voyez-vous, en ce moment, le développement le plus important de l'économie sociale et solidaire ?

Actuellement, c'est très difficile de répondre à cette question parce des statistiques fiables sur l'économie sociale et solidaire n'existent pas dans tous les pays. Il est donc très difficile de comparer la réalité de l'économie sociale et solidaire dans les différents continents.

Néanmoins, je pense que, dans les années 2000, beaucoup de pays en Amérique latine ont fait un énorme travail pour établir un cadre légal ainsi que des politiques et des dispositifs publics pour soutenir l'ESS. Par exemple, il existe plus de 100 cadres légaux et politiques qui ont été adaptés ou développés par différents Etats de l'Amérique latine. Pendant plusieurs années, comme on le sait, à cause de la droitisation des régimes politiques dans certains pays, beaucoup de ces cadres légaux ainsi que les politiques, n'ont plus été mis en

application ou même ont été tronqués ou annulés.

La Commission Européenne a aussi beaucoup soutenue la promotion de l'ESS depuis les années 1980. Depuis la crise financière entre 2007 et 2009, l'Union européenne a placé l'économie sociale et solidaire au cœur de ses préoccupations. Ce secteur a bénéficié d'un soutien spécifique de la part des institutions européennes dans le cadre de l'Initiative pour l'entrepreneuriat social, lancée en 2011, visant à améliorer la situation sur le terrain des entreprises sociales, en s'appuyant sur 3 grands axes :

- améliorer l'accès au financement
- renforcer la visibilité des entreprises sociales
- optimiser l'environnement juridique

En Europe, depuis le lancement de cette initiative, le secteur de l'économie sociale et solidaire n'a pas cessé de croître ; il est désormais soutenu dans le cadre de la politique de cohésion et par certains programmes sectoriels, notamment par le "Programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale" (EaSI), dans le cadre de l'axe 3 - Microfinance et entrepreneuriat social.

Cependant la définition et les caractéristiques du secteur de l'économie sociale et solidaire varie fortement d'un

Etat membre à un autre, que ce soit en termes de poids économique ou de cadre juridique. Dans certains pays de l'Europe du Sud, le poids de l'ESS représente quasiment 10% du PIB. Mais en termes de création d'emploi, en France, en Italie, en Espagne, cela peut monter jusqu'à 15% du PIB. Ce n'est pas le cas dans tous les 27 pays de l'Union Européenne.

Néanmoins, dans les pays de l'Europe de l'Est et Centrale on constate actuellement un renouveau du développement des entreprises sociales.

En même temps aussi, plus récemment, beaucoup de pays africains montrent un vif intérêt pour la promotion de l'ESS et le développement de politiques publiques favorables à l'ESS. Dans beaucoup de pays africains 50 à 80% des acteurs de l'activité économique sont classés comme des associations ou des petites structures de l'ESS. Mais leur statut est informel car la plupart de ces pays ne disposent pas des cadres législatifs ni de politique permettant la reconnaissance et l'institutionnalisant de ces acteurs, c'est pourquoi nous ne disposons pas de statistiques pour déterminer si ces acteurs font partie réellement de l'ESS et pour mesurer leur contribution à la croissance de la richesse et à la création d'emplois. Néanmoins, on constate, surtout dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, et aussi au Cameroun, le développement

mais aussi une façon d'organiser les activités économiques différemment en valorisant plus les ressources locales et en favorisant la mise en réseau des producteurs et des consommateurs pour contribuer vraiment à la transition écologique. Donc les valeurs et les principes de l'ESS correspondent aux valeurs et aux attitudes des jeunes qui cherchent vraiment à être en harmonie avec la démocratisation de la société et la transition écologique.

Je crois que nous avons deux réalités qui se croisent :

- Dans les pays développés, les jeunes sont intéressés par la recherche de valeurs plus démocratiques et par des modèles économiques qui favorisent la transition écologique ;
- Dans les pays en voie de développement, beaucoup de jeunes à la recherche d'un emploi voient dans l'ESS le moyen de répondre à leurs besoins par un travail plus décent.

Les motivations sont différentes, c'est pourquoi je pense qu'il est très important de travailler à la mise en réseau des jeunes qui sont engagés dans l'ESS, sans avoir encore eu l'occasion d'en découvrir la complexité et la richesse. En favorisant des rencontres de jeunes venus de pays différents nous leur permettons d'apprendre très vite les bonnes pratiques

les uns des autres, de développer leur motivation et leurs capacités pour devenir des moteurs d'innovation dans l'ESS.

En France, on note fréquemment une opposition entre l'objectif de rendre la société plus juste, plus inclusive et l'objectif de réussir la transition écologique car cette dernière à un prix qu'il est difficile de faire payer aux plus pauvres. Quel est votre sentiment à ce sujet ?

Nous croyons que la transition écologique et la transition vers une plus grande justice sociale sont étroitement imbriquées.

L'ESS est une économie enracinée dans le local. Elle privilégie des circuits courts de production et de consommation pour une meilleure utilisation des ressources naturelles et une meilleure protection de l'environnement. Elle facilite une meilleure utilisation des ressources humaines et un partage plus équitable des bénéfices entre les différents acteurs de la société.

Par exemple en Corée nous avons plusieurs fédérations de coopératives de consommateurs qui ont fait alliance avec les coopératives de producteurs, surtout les producteurs dans le domaine de l'alimentation biologique. Ce n'est pas un mouvement d'entrepreneurs, c'est plutôt un mouvement de citoyens qui ont vraiment le souci de la sécurité alimentaire pour leur famille en affirmant

la nécessité d'améliorer la qualité biologique des produits alimentaires. Naturellement ces coopératives de consommateurs soucieux de la sécurité alimentaire sont devenues aujourd'hui des promoteurs de la transition écologique et donc des alliés des producteurs, des paysans qui depuis des décennies ont essayé de développer une agriculture biologique mais qui ont eu beaucoup de mal de trouver des marchés pour les écouler.

Cette alliance entre des citoyens organisés en coopératives de consommateurs et des citoyens organisés en coopératives de producteurs biologiques s'élargit aux collectivités locales pour qu'elles investissent dans des centres de production ou de service dans des régions où il y a une baisse de l'activité ou une baisse de création d'emplois qui poussent les jeunes à l'exode rural.

Ces alliances opèrent naturellement en faveur d'un développement local plus durable. Elles ont créé des centres de production dans des zones rurales très défavorisées, non pas pour économiser des coûts de production mais pour viser le meilleur niveau dans le respect de l'environnement naturel et dans la mise en place de services sociaux au bénéfice des travailleurs.

Ces centres de production - j'en ai visité plusieurs - ne sont plus organisés sur le

modèle des usines traditionnelles, ils sont parfaitement intégrés dans l'environnement naturel qu'ils respectent grâce à des modes de production très transparents. Tous les usagers peuvent contrôler comment les produits sont préparés et produits, avec quelles conditions d'hygiène et comment les travailleurs sont traités, quelles relations de coopération et de participation sont établies.

Bref c'est une conception entièrement différente qui prend en charge à la fois les besoins sociaux et les besoins écologiques. Je crois que l'ESS favorise ainsi un nouveau modèle alternatif de développement. Elle agit pour réduire la pauvreté, tout en intégrant entièrement la transition écologique dans sa réponse aux besoins sociaux et économiques.